

**Application de la taxe sur l'immatriculation partout sur le territoire de la Communauté
métropolitaine de Montréal**
Une mesure équitable et hautement nécessaire

Montréal, le 10 juillet 2019 - L'Alliance TRANSIT tient à féliciter les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui ont adopté, à la très vaste majorité, le règlement concernant la taxe sur l'immatriculation de tout véhicule de promenade qui permettra de financer les transports collectifs à la hauteur de 100 millions \$ par année dans la région. TRANSIT souligne qu'il s'agit d'une mesure équitable et hautement nécessaire, et que l'acceptabilité sociale d'une telle mesure fiscale viendra sans aucun doute avec l'amélioration des services en transports collectifs qui en découlera année après année.

Rappelons qu'une taxe sur l'immatriculation uniforme pour le territoire de la CMM a été rendue possible en 2016, avec l'adoption Loi 76 sur la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, et que l'agglomération de Montréal l'applique sur son territoire depuis 2011. Dans l'état actuel de la mobilité, il était grand temps d'aller de l'avant. Les municipalités qui emboîtent le pas afin pourront donc améliorer leurs services de transports collectifs.

Alors commencent les travaux du chantier sur le financement des réseaux de transport dans le cadre du déploiement de la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec, TRANSIT rappelle que de telles mesures d'écofiscalité seront absolument nécessaires, notamment dû à [l'érosion des revenus de taxe sur l'essence](#) alors que les besoins en TC sont en croissance.

Les moyens de freiner la congestion

« Dans un contexte où les coûts de la congestion croissent à un niveau nettement plus rapide que la croissance économique ([6,7% par année](#)), il est impératif de diversifier les sources de revenus, affirme **Florence Junca Adenot, professeure à l'UQÀM**. Rappelons que le gouvernement Legault s'est engagé à [plus que doubler](#) les investissements prévus en transport collectif. Plusieurs projets qui contribueront à freiner la congestion notamment en banlieue sont en cours de réalisation, de planification ou à l'étude. Les villes doivent maintenant trouver les moyens d'opérer ces nouvelles infrastructures. Les élus ont donc pris une décision responsable. »

Selon **Sarah V. Doyon, directrice de Trajectoire Québec**, « il faut nous donner les moyens de nos ambitions. [68 % des résidents de la grande région de Montréal](#) estiment que d'investir dans le transport collectif est la meilleure solution aux problèmes liés à la mobilité. C'est tout à fait vrai. Chaque utilisateur des transports collectifs contribue à décongestionner les routes, à réduire les émissions de

GES et à diminuer les coûts globaux des réseaux de transport. Il faut simplement offrir des services à la hauteur! »

Une mesure équitable

« Il s'agit d'une mesure équitable pour les automobilistes, peu importe leur lieu de résidence. Elle permettra d'offrir de meilleurs services partout sur le territoire de la CMM. C'est pourquoi les élus de banlieues ont voté en sa faveur, souligne **Karel Mayrand, directeur de la Fondation David Suzuki pour le Québec**. La part des automobilistes dans le financement des transports collectifs dans le Grand Montréal est passée de 8 à 5% du budget total entre 2000 et 2019. En tant qu'automobiliste, je comprends très bien que je dois participer à l'effort de décongestion. »

« La dépendance à l'automobile nous coûte très cher, tant individuellement que collectivement. L'équité, c'est donc aussi de financer des alternatives à l'auto solo. La taxe sur l'immatriculation fait partie des moyens financiers pour être en mode solution dès aujourd'hui et en prévision de demain. Tout le monde en sortira gagnant de ce meilleur partage de la route», affirme **Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal**.

L'Alliance TRANSIT tient finalement à saluer chaque élu ayant voté en faveur de la résolution au [conseil de la CMM le 20 juin dernier](#) :

Mme Valérie Plante, mairesse, Montréal
M. Marc Demers, maire, Laval
Mme Doreen Assaad, mairesse, Brossard
M. Yves Corriveau, maire, Mont-Saint-Hilaire
Mme Marlene Cordato, mairesse, Boisbriand
M. Martin Damphousse, maire, Varennes
Mme Chantal Deschamps, mairesse, Repentigny
Mme Aline Dib, conseillère, Laval
M. Benoit Dorais, maire, Sud-Ouest
Mme Christine Gosselin, conseillère, Rosemont–La Petite–Patrie
M. Yannick Langlois, conseiller, Laval
M. François Limoges, conseiller, Rosemont–La Petite–Patrie
M. Normand Marinacci, maire, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
M. Beny Masella, maire, Montréal-Ouest
Mme Lise Michaud, mairesse, Mercier
Mme Suzie Miron, conseillère, Tétraultville
M. Jérôme Normand, conseiller, Ahuntsic
M. Sylvain Ouellet, conseiller, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Mme Sylvie Parent, mairesse, Longueuil
M. Guy Pilon, maire, Vaudreuil-Dorion

Mme Magda Popeanu, conseillère, Côte-des-Neiges
M. Giovanni Rapanà, conseiller, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
M. Edgar Rouleau, maire, Dorval,
M. Guillaume Tremblay, maire, Mascouche
Mme Maja Vodanovic, mairesse, Lachine

-30-

À propos de TRANSIT

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020.

Source

Samuel Pagé-Plouffe
Cell : 514.714.6762
info@transitquebec.org